



COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (C.H.S)

Mardi 17 novembre 2020

ORDRE DU JOUR

- 1. Retour d'expérience sur le protocole sanitaire renforcé en date du 09/11/2020
- 2. Bilan de l'exercice alerte intrusion du 09/10/2020
- 3. Bilan de l'exercice alerte incendie du 03/11/2020
- 4. Lecture des fiches SST
- 5. Questions diverses



1. RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ EN DATE DU 09/11/2020

- ❑ Document diffusé à l'ensemble des personnels et des familles via Pronote. Mise en ligne sur le site de l'établissement
- ❑ RETEX sur les aménagements spécifiques :
 - **1 classe = 1 salle** : après une semaine d'adaptation, les professeurs trouvent leurs marques. Des aménagements matériels ont été réalisés afin d'adapter les salles aux besoins de certains enseignements (achat d'enceintes de qualité, installation d'un tableau blanc, mise à disposition de bacs de rangement pour l'art plastique).
 - **Demi-pension** : les aménagements d'emploi du temps ont permis d'équilibrer les services. Les obligations de nettoyage des tables après chaque passage continuent cependant d'alourdir la charge de travail des AED.
 - **Récréations** : difficulté à faire appliquer les mesures de non brassage des classes :
 - Les élèves ne respectent pas les délimitations matérialisées par les rubalises : ils les cassent et passent d'une zone à l'autre
 - Les passages aux toilettes génèrent du brassage et sont difficiles à contrôler
 - L'accès aux casiers contribue au brassage

Solutions mises en place à compter du 16/11/2020 :

Voir annexe jointe à la version 2 du protocole sanitaire



2. BILAN DE L'EXERCICE ALERTE INTRUSION DU 09/10/2020

❑ Anomalies constatées :

- Pas de message d'alerte reçu par les professeurs d'EPS
- Pas de signal long perçu à l'infirmerie

❑ Pratiques à corriger :

- 1 classe a été repérée à cause du bruit (déplacement de chaises)
- 1 professeur a ouvert la porte sur injonction de la gendarmerie
- 1 groupe de 5 élèves a tardé à se mettre en sécurité
- 1 professeur a ouvert la porte avant la fin du signal
- 1 professeur a tardé à refermer la porte à cause d'un élève retardataire
- Il est à noter que l'exercice portait sur le confinement. La direction tient à préciser qu'en situation réelle, en cas d'intrusion malveillante, le 1^{er} réflexe doit être la fuite. Le confinement ne s'impose que si la fuite n'est pas possible (proximité du danger, configuration défavorable des lieux).
- Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible d'organiser au collège Jean Joudiou une simulation d'évacuation par la fuite.



BILAN DE L'EXERCICE ALERTE INCENDIE DU 03/11/2020

- L'exercice a débuté à 14H35 et 5 minutes et 30 secondes plus tard, tous les occupants des bâtiments étaient dans la cour.

Il faut tenir compte des conditions sanitaires actuelles qui ne sont pas simples.

L'évacuation a eu lieu dans le plus grand calme et globalement celle-ci a été réussie.

Cependant, quelques points restent à améliorer :

Anomalies constatées :

- Au moins 2 fenêtres des salles de classe sont restées ouvertes, avec portes ouvertes

Pratiques à corriger :

- ❑ Les enseignants ont globalement pu constater que l'effectif de leur groupe était le bon, mais quelques uns d'entre eux n'avaient pas fait l'appel au début du cours, ou n'ont pas rendu compte de l'évacuation de leurs élèves en arrivant dans la cour.
- ❑ **La direction en profite pour rappeler aux enseignants que l'appel relève de leur responsabilité professionnelle. L'exercice incendie permet de pointer des manquements trop régulièrement constatés dans la procédure d'appel (appels non faits ou mal faits)**



. LECTURE DES FICHES SST

- 1. salle 001 : une fenêtre ne s'ouvre pas
- *Réponse : une demande a été faite auprès du conseil départemental qui va intervenir pour changer les huisseries*



5. QUESTIONS DIVERSES

- *1. Parents : suite à la 1^{ère} CHS, le problème de surcharge de travail des AED à la demi-pension a-t-il été réglé ?*
- **Réponse de la direction** : de nombreux professeurs se portent volontaires depuis pour donner un coup de main sur la pause méridienne.
- Une demande a été faite auprès du conseil départemental pour obtenir une personne 3h par jour sur la demi-pension. La demande devrait aboutir la semaine prochaine.

